



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE BELLECHASSE



MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS  
150, RUE PRINCIPALE  
SAINT-GERVAIS (QUÉBEC) G0R 3C0

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, MRC DE BELLECHASSE, QC, TENUE LE 5 MARS 2024 À 20H AU 150, RUE PRINCIPALE.

---

### SONT PRÉSENTS

M. Éric Asselin  
M. Vincent Bilodeau  
M. André Laterreur

Mme Josée Lemieux  
M. Marc Martineau  
M. Nicolas Turcotte

Tous formants quorum sous la présidence de M. Gilles Nadeau, maire.

### AUSSI PRÉSENTE

Mme Johanne Simms, directrice générale et greffière-trésorière.

La personne qui préside la séance, soit M Gilles Nadeau, informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance, soit M Gilles Nadeau, ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

---

### ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 FÉVRIER 2024
4. DOSSIER(S) - ADMINISTRATION
  - 4.1 Comptes et adoption;
  - 4.2 Demande d'aide financière au programme d'aide à la voirie locale sous volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE);
  - 4.3 Modification autorisation signature Société de l'assurance automobile (SAAQ);
  - 4.4 Achat fauteuils salle conférence;
  - 4.5 Fermeture du point de service de Saint-Gervais de la caisse Desjardins de Bellechasse.
  - 4.6 Achat d'un terminal sans fil - paiement par carte de débit taxes;



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution  
ou annotation

### 5. DOSSIER(S) - GÉNÉRAL (AUX)

#### 5.1 Les communiqués

- 5.1.1 Renouvellement d'adhésion - carte de membre organisme radio Bellechasse-Étchemins – Passion FM 2024;
- 5.1.2 Renouvellement entente de service aux personnes sinistrées et autorisation de signature.
- 5.1.3 Motion de félicitations à Émerick Lemieux;
- 5.1.4 Projet éolien.

#### 5.2 Période de questions

### 6. DOSSIER(S) - SERVICES PUBLICS

- 6.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement # 383-24 modifiant le « règlement # 308-14 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés »
- 6.2 Fin de probation employé # 34 aux travaux publics;
- 6.3 Adjudication contrat - achat radars pédagogiques;
- 6.4 Autorisation dépense - réparation camion déneigement;
- 6.5 Adjudication contrat – boîte à asphalte;
- 6.6 Requêtes sécurité et signalisation auprès du ministère des transports et de la mobilité durable sur la route 279;
- 6.7 Adjudication de contrat - balayage de rues;
- 6.8 Approbation du rapport des activités en sécurité incendie de l'année 2023;
- 6.9 Adjudication de contrat d'achat de feu clignotant.

### 7. DOSSIERS – HYGIÈNE DU MILIEU

### 8. DOSSIERS - LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

- 8.1 Adjudication de contrat – achat d'ordinateurs bibliothèque;

### 9. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

### 10. DOSSIER(S) - URBANISME, ENVIRONNEMENT

- 10.1 Embauche responsable de l'urbanisme et de l'inspection municipale;
- 10.2 Travaux d'entretien – branche 13 du cours d'eau Laflamme;
- 10.3 Mandat ingénieur cours d'eau Donat Nadeau.

### 11. DOSSIER(S) - VARIA, AUTRE

### 12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

---

### 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mot de bienvenue du maire.

### 2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

240301 IL EST PROPOSÉ PAR M. Nicolas Turcotte



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution  
ou annotation

**APPUYÉ PAR M. Vincent Bilodeau**

**ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 mars 2024 tel que lu et modifié.

Résolution adoptée à l'unanimité.

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 FÉVRIER 2024**

**240302 IL EST PROPOSÉ PAR M. Marc Martineau**

**APPUYÉ PAR Mme Josée Lemieux**

**ET RÉSOLU QUE** le conseil adopte le procès-verbal de la séance du 6 février 2024 tel que présenté et déposé à la table du Conseil.

Résolution adoptée à l'unanimité.

### **4. DOSSIER(S) - ADMINISTRATION**

#### **4.1 COMPTES ET ADOPTION**

**240303 IL EST PROPOSÉ PAR M. Éric Asselin**

**APPUYÉ PAR M. André Laterreur**

**ET RÉSOLU QUE** le conseil accepte les comptes du mois de **FÉVRIER 2024** tels que présentés dans le document fourni aux membres du conseil et autorise la directrice générale à en faire le paiement :

Administration générale	170 929, 85 \$
Sécurité publique	34 842, 39 \$
Transport routier	124 736, 47 \$
Hygiène du milieu	335 586, 66 \$
Santé & Bien-être	0.00 \$
Aménagement et urbanisme	52 990, 72 \$
Loisirs et culture	45 033, 70 \$
Frais de financement	0.00 \$
Activités financières- Amélioration locative du bureau municipal, réfection du centre Socio Culturel, Ponceau 2 <sup>e</sup> rang et rang du Bras, réfection 2 <sup>e</sup> Rang Esplanade, asphaltage, développement Lapierre phase 3 et transports actifs	764 119, 79 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 510 818,71 \$</b>

Les déboursés de la présente liste incluent les dépenses autorisées par les fonctionnaires ou employés à qui le pouvoir de dépenser a été délégué en vertu du règlement # 354-21. La présente liste constitue donc le rapport devant être déposé au conseil conformément aux derniers alinéas de l'article 961.1 CM ou au 5<sup>e</sup> alinéa de l'article 477,2 LCV.

Résolution adoptée à l'unanimité.



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution  
ou annotation

### 4.2 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE SOUS VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE (PPA-CE)

**ATTENDU QUE** le Programme provincial d'aide à la voirie locale 2024, sous-volet : Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE);

**ATTENDU** les travaux de réfection de ponceaux sur le 2e rang Est et sur le rang du Bras prévus en 2024;

**240304 IL EST PROPOSÉ PAR M. Marc Martineau**

**APPUYÉ PAR Mme Josée Lemieux**

**ET RÉSOLU QUE** la Municipalité de Saint-Gervais demande une aide financière au fonds discrétionnaire auprès de la députée de Bellechasse Madame Stéphanie Lachance dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale sous volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) 2024.

Résolution adoptée à l'unanimité.

### 4.3 MODIFICATION AUTORISATION À LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC (SAAQ)

**ATTENDU QUE** selon le code municipal, la directrice générale est la personne désignée pour représenter la municipalité et acquitter ses obligations;

**ATTENDU QUE** Madame Sophie Ferland n'est plus à l'emploi de la Municipalité de Saint-Gervais et qu'Émilie Fortier, occupe maintenant le poste de directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe soit une représentante de la Municipalité à la SAAQ.

**240305 IL EST PROPOSÉ PAR M. Nicolas Turcotte**

**APPUYÉ PAR M. Éric Asselin**

**ET RÉSOLU QUE** Madame Émilie Fortier, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe puisse, par les présentes, signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Gervais tous les documents, tels que la demande d'agrément et le Mandat relatif aux services d'immatriculation en ligne SAAQelie Commerçants et ses avenants, avec la Société de l'assurance automobile du Québec, documents permettant l'immatriculation, dans les bureaux de l'établissement, des véhicules routiers vendus par la municipalité de Saint-Gervais.

Résolution adoptée à l'unanimité.

### 4.4 ACHAT FAUTEUIL SALLE-CONFÉRENCE

**ATTENDU QUE** les fauteuils de la salle du conseil municipal présentent des signes d'usures et ne répondent plus aux standards de confort et d'esthétique;

**ATTENDU QUE** les pompiers de la municipalité ont exprimé un besoin urgent de fauteuils adéquat pour leurs rencontres à la caserne;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a décidé d'investir dans de nouveaux fauteuils (8) Activ modèle A-54 pour moderniser et rendre plus accueillante la salle du conseil;

**ATTENDU QU'**une demande de prix a été effectuée auprès de deux fournisseurs;



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

**ATTENDU QUE** nous avons reçu deux propositions tarifaires :

### **240306 IL EST PROPOSÉ PAR M. Vincent Bilodeau**

**APPUYÉ PAR M. André Laterreur**

**ET RÉSOLU QUE** la municipalité de Saint-Gervais octroie à l'entreprise Brassardburo au montant de 2 144.00 \$ (taxes en sus) le contrat pour l'achat de 8 fauteuils de conférence.

Conformément au règlement # 354-21 sur la gestion contractuelle portant sur le contrôle et le suivi budgétaire, il est recommandé d'attribuer le contrat à l'entreprise Brassardburo (plus bas soumissionnaire conforme);

**ATTENDU QUE** les anciens fauteuils seront remis aux pompiers pour répondre à leurs besoins;

**QUE** la dépense soit défrayée au poste budgétaire 22-130-00-711-00.

Résolution adoptée à l'unanimité.

### 4.5 FERMETURE DU POINT DE SERVICE DE SAINT-GERVAIS DE LA CAISSE DESJARDINS DE BELLECHASSE

**ATTENDU QUE** la caisse de Saint-Gervais a été fondée en 1910 par des citoyens de Saint-Gervais et a évolué pendant toutes ces années grâce aux citoyens de notre municipalité qui en sont membres;

**ATTENDU QUE** la Caisse de Saint-Gervais est la seule institution financière sur le territoire de la municipalité;

**ATTENDU QUE** la Caisse de Saint-Gervais a répondu aux besoins de services financiers des citoyens de Saint-Gervais et des environs;

**ATTENDU QUE** la Caisse de Saint-Gervais a su créer un sentiment d'appartenance pour les citoyens de notre municipalité;

**ATTENDU QUE** la situation géographique avantageuse de la caisse de Saint-Gervais sur la Route 279 permet de bien servir la population locale et les gens de l'extérieur qui passent par notre village;

**ATTENDU QUE** les commerces, organismes et les gens plus âgés en particulier ont besoin d'un service financier de proximité;

**ATTENDU QUE** la Caisse Desjardins de Bellechasse a annoncé, par un simple appel téléphonique le 13 février 2024, que le point de services de Saint-Gervais fermera définitivement toutes ses activités dès le 8 mars 2024;

**ATTENDU QUE** cette fermeture entraînera de lourdes conséquences pour l'ensemble de la population de Saint-Gervais;

### **240307 IL EST PROPOSÉ PAR M. Nicolas Turcotte**

**APPUYÉ PAR M. Vincent Bilodeau**



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution  
ou annotation

**ET RÉSOLU** de signifier notre profond désaccord et notre déception face à cette fermeture;

**DE** déplorer l'absence d'information et de transparence de la Caisse Desjardins de Bellechasse dans ce dossier;

**DE** déplorer le court délai entre l'annonce de la fermeture et la date de fermeture;

**DE** déplorer le manque de respect de la Caisse Desjardins de Bellechasse envers ses membres de Saint-Gervais;

**D'appuyer** la pétition initiée par la population;

**DE** demander à la Caisse Desjardins de Bellechasse de sursoir à sa décision de fermeture du point de services de Saint-Gervais;

**DE** s'engager à travailler avec les gens de Saint-Gervais pour trouver un moyen pour continuer à offrir des services sur le territoire de la municipalité;

**DE** faire parvenir cette résolution à :

- Mme Paule Baillargeon, présidente du conseil d'administration de la Caisse Desjardins de Bellechasse;
- M. Marc Bouchard, directeur général de la Caisse Desjardins de Bellechasse;
- La Fédération des Caisses Desjardins;
- M. Guy Cormier, président du Mouvement Desjardins

Résolution adoptée à l'unanimité.

### 4.6 ACHAT D'UN TERMINAL SANS FIL - PAIEMENT PAR CARTE DE DÉBIT

**ATTENDU** l'avis de fermeture du centre de services Desjardins de la Caisse Desjardins de Saint-Gervais prévu pour le 8 mars 2024;

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite améliorer les services offerts aux citoyens;

**ATTENDU QUE** l'accès à des options de paiement modernes et pratiques est devenu essentiel pour répondre aux besoins des citoyens;

**ATTENDU QUE** ce procédé de paiement a pour objectif de rendre les transactions plus sécurisées et plus efficaces pour les résidents de Saint-Gervais, tout en offrant une méthode de paiement pratique et à jour.

### **240308 IL EST PROPOSÉ PAR Mme Josée Lemieux**

**APPUYÉE PAR M. Marc Martineau**

**ET RÉSOLU QUE** Le Conseil municipal de Saint-Gervais annonce par la présente sa décision d'utiliser un service de terminal sans fil Desjardins pour faciliter le paiement par carte de débit pour les paiements de taxes et permis.

**QUE** cette résolution affirme l'engagement de la municipalité de Saint-Gervais à moderniser ses services et à répondre aux attentes de sa communauté en matière de transaction financière.

Résolution adoptée à l'unanimité.



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution  
ou annotation

### 5. DOSSIER(S) – GÉNÉRAL (AUX)

#### 5.1 LES COMMUNIQUÉS

##### 5.1.1 RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION - CARTE DE MEMBRE ORGANISME RADIO BELLECHASSE-ETCHEMINS – PASSION FM 2024

**240309 IL EST PROPOSÉ PAR Mme Josée Lemieux**

**APPUYÉE PAR M. Marc Martineau**

**ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal approuve le renouvellement de l'adhésion de la municipalité de Saint-Gervais à la carte de membre de Radio Bellechasse-Etchemins – Passion FM pour un montant de 40 \$ pour l'année 2024.

**QUE** la dépense soit comptabilisée au poste budgétaire 02-701-90-973-00.

Résolution adoptée à l'unanimité.

##### 5.1.2 RENOUVELLEMENT ENTENTE DE SERVICE AUX PERSONNES SINISTRÉES ET AUTORISATION DE SIGNATURE

**ATTENDU QUE** l'entente services aux sinistrés intervenus entre la municipalité de Saint-Gervais et la Société canadienne de la Croix-Rouge, division du Québec, en 2021, peut-être renouvelée pour une période de deux (2) ans;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Gervais reconnaît l'importance de fournir une assistance efficace et coordonnée aux personnes sinistrées dans le cadre de situations d'urgence;

**240310 IL EST PROPOSÉ PAR M. Éric Asselin**

**APPUYÉ PAR M. Vincent Bilodeau**

**ET RÉSOLU QUE** le Conseil municipal approuve le renouvellement de l'entente de service aux personnes sinistrées à intervenir entre la municipalité de Saint-Gervais et la Société canadienne de la Croix-Rouge, division Québec, concernant l'aide aux personnes sinistrées;

**QUE** cette entente soit d'une durée de deux (2) ans, renouvelable automatiquement pour une autre période d'un an.

**QUE** la municipalité s'engage à verser une contribution financière annuelle de 0,20 \$ per capita pour 2024-2025, de 0,21 \$ per capita pour 2025-2026 et 0,21 \$ per capita pour 2026-2027.

**QUE** le maire et la directrice générale soient autorisés à signer ladite entente au nom de la municipalité;

**QUE** les parties prenantes sont invitées à travailler de manière collaborative afin de garantir une mise en œuvre efficace de cette entente dans l'intérêt des sinistrés de notre Communauté.

Résolution adoptée à l'unanimité.



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution  
ou annotation

### 5.1.3 MOTION DE FÉLICITATIONS À ÉMERICK LEMIEUX

**240311 IL EST PROPOSÉ PAR M. Vincent Bilodeau**

**APPUYÉ PAR M. André Laterreur**

**ET RÉSOLU** d'adresser une motion de félicitations à Émerick Lemieux (gestion animale) étudiant de notre municipalité au CEGEP de Lévis, qui s'est distingués en obtenant une bourse dans le cadre de son parcours scolaire.

Résolution adoptée à l'unanimité.

### 5.1.4 PROJET ÉOLIEN À SAINT-GERVAIS

**ATTENDU QU'**Hydro-Québec prévoit lancer des appels de projets d'implantations d'éoliennes au cours des prochaines années;

**ATTENDU QUE** c'est Hydro-Québec qui décide des secteurs où des éoliennes peuvent être reliées au réseau de distribution;

**ATTENDU QUE** des promoteurs de projets éoliens ont rencontré récemment un certain nombre de propriétaires pour obtenir leurs consentements pour un projet futur;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Gervais n'a pas été informée de cette démarche;

**ATTENDU QUE** les projets éoliens dans notre secteur sont très préliminaires et n'ont aucune garantie de réalisation;

**ATTENDU QUE** les récentes démarches des promoteurs et le manque d'informations sont de nature à créer des inquiétudes chez les citoyens;

**240312 IL EST PROPOSÉ PAR M. Marc Martineau**

**ET APPUYÉ PAR Mme Josée Lemieux**

**ET RÉSOLU DE** prévoir une soirée d'information pour toute la population avant le début de l'été 2024.

**DE** prévoir une soirée de consultation publique et autres mécanismes de consultation dans le cas où Hydro-Québec ciblerait notre région pour un projet éolien.

Résolution adoptée à l'unanimité.

### 5.2 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance n'est posée.

## **6. DOSSIER(S) - SERVICES PUBLICS**

6.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT # 383-24 MODIFIANT LE « RÈGLEMENT #308-14 SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES PROPRIÉTÉS »





## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution  
ou annotation

Avis de motion est par la présente donné par Monsieur Nicolas Turcotte, conseiller/conseillère, qu'à une prochaine séance du conseil, il sera adopté le Règlement # 383-24 modifiant le « Règlement # 308-14 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés », afin de préciser certaines dispositions sur la consommation d'alcool et de drogues dans les lieux publics, la circulation sur les voies publiques et la garde d'animaux ;

Le projet de règlement # 383-24 modifiant le « Règlement # 308-14 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés » est également déposé par le conseiller et remis aux membres du conseil. Ce règlement ne sera pas lu lors de la séance au cours de laquelle il sera adopté.

Une copie du projet de règlement ainsi déposé sera mise à la disposition du public sur le site internet de la Municipalité et disponible pour consultation au bureau municipal durant les heures normales d'ouverture.

### 6.2 FIN DE LA PROBATION EMPLOYÉ # 34 AUX TRAVAUX PUBLICS

**ATTENDU QUE** par sa résolution 230710, la municipalité a procédé à l'embauche de Monsieur Steve Fradet au poste de journalier opérateur aux travaux publics et au déneigement;

**ATTENDU** la recommandation positive déposée à la suite de l'évaluation de rendement effectué par le contremaître des travaux publics et appuyés par la directrice générale et greffière-trésorière;

### **240313 IL EST PROPOSÉ PAR M. Vincent Bilodeau**

**APPUYÉ PAR M. André Laterreur**

**RÉSOLU DE** mettre fin à la probation de Monsieur Steve Fradet et de confirmer son statut à titre d'employé régulier au poste de journalier opérateur aux travaux publics et au déneigement, et ce, à compter de la date de la fin de sa probation, soit le 7 février 2024.

Résolution adoptée à l'unanimité.

### 6.3 ADJUDICATION DE CONTRAT - ACHAT RADARS PÉDAGOGIQUES

**ATTENDU** l'approbation de la demande d'aide financière au Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) pour la mise en place de radars pédagogiques et révision de la réglementation en matière de sécurité routière;

**ATTENDU QUE** le projet a comme objectifs de réduire les risques d'accident, d'augmenter la perception de sécurité des usagers de la route et promouvoir des comportements responsables;

**ATTENDU QU'IL** est prévu l'achat de trois radars pédagogiques avec panneaux solaires;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a procédé à une demande de prix et que deux (2) soumissions ont été reçues.



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution  
ou annotation

Entreprises	Prix (excluant les taxes)
Trafic innovation inc	13 200 \$
Signalisation Kalitec inc	19 600 \$

### 240314 IL EST PROPOSÉ PAR M. Marc Martineau

· **APPUYÉ PAR M. Éric Asselin**

**ET RÉSOLU QUE** la Municipalité de Saint-Gervais octroie à la firme Signalisation Kalitec inc le contrat d'achat de trois radars pédagogiques au montant de 19 600 \$ (taxes en sus).

**QUE** cette dépense est prévue au budget d'investissements au poste budgétaire 22-355-00-725-00. Ce projet sera financé en partie par le programme PAFFSR et le fonds de roulement.

Résolution adoptée à l'unanimité.

### 6.4 AUTORISATION DÉPENSE - RÉPARATION CAMION DÉNEIGEMENT

**ATTENDU QUE** le camion Mack 2007 a dû être réparé de façon urgente après que le contremaître a décelé une vibration importante et un bruit intense venant du moteur. Aussi suite à l'inspection avant départ. Le camion Mack 2007 était en **défectuosités majeures** selon l'article 16.1 (fuite de gaz d'échappement ailleurs qu'aux endroits prévus lors de la fabrication) et interdit à la circulation de celui-ci sur la route. Les « studs du manifold » ont été changés. Les injecteurs, pompe à l'huile, « bearing de crank » ont dû être remplacés et quelques autres items.

### 240315 IL EST PROPOSÉ PAR Mme Josée Lemieux

**APPUYÉE PAR M. Éric Asselin**

**ET RÉSOLU** d'approuver les réparations du camion Mack # 7 au montant de 21 107.94 \$ taxes en sus chez Mack Ste-Foy qui étaient nécessaires afin d'assumer la poursuite du déneigement et la remise sur la route du camion.

**QUE** la dépense soit comptabilisée au poste budgétaire suivant : 02-330-00-525-00.

Résolution adoptée à l'unanimité.

### 6.5 ADJUDICATION DE CONTRAT – BOÎTE À ASPHALTE

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Gervais désire débiter les travaux d'asphaltage le plus tôt possible au printemps;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Gervais désire avoir un équipement qui pourra garder l'asphalte à une température acceptable pour son application manuelle;

**ATTENDU QUE** des plans de fabrication ont été demandé à **L. Asselin Inc**

### 240316 IL EST PROPOSÉ PAR M. Marc Martineau

**APPUYÉE PAR M. Vincent Bilodeau**

**RÉSOLU QUE** la municipalité octroie à L. Asselin Inc la fabrication d'une boîte d'acier pour asphalte, isolée avec revêtement extérieur en aluminium;



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution  
ou annotation

**QUE** le prix estimatif est de 24 000 \$ taxes en sus.

**QUE** la date de livraison demandée soit au plus tard le 17 mai 2024.

**QUE** la dépense soit comptabilisée au poste budgétaire suivant : 22-220-00-725-00.

Résolution adoptée à l'unanimité.

### 6.6 REQUÊTES SÉCURITÉ ET SIGNALISATION AUPRÈS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE SUR LA ROUTE 279

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Gervais a une requête à soumettre au ministère des Transports et de la mobilité durable concernant la sécurité et la signalisation sur son territoire;

#### 240317 IL EST PROPOSÉ PAR M. Éric Asselin

**APPUYÉ PAR M. Nicolas Turcotte**

**ET RÉSOLU QUE** le panneau de signalisation de 50 km/h situé près du 94, rue Principale en direction sud, soit déplacé plus au nord et remplacé par un panneau de plus grand format afin de sensibiliser davantage les automobilistes de l'arrivée dans un secteur urbain et de ralentir davantage dans cette zone;

**QUE** la Municipalité souhaite augmenter la signalisation avant l'arrivée dans la zone urbaine en direction sud par l'ajout d'un clignotant dans le but de faire réduire la vitesse aux automobilistes dès l'arrivée dans le secteur urbain;

**QU'UNE** copie de cette résolution soit acheminée au ministère des Transports et de la mobilité durable.

Résolution adoptée à l'unanimité.

### 6.7 ADJUDICATION DE CONTRAT – BALAYAGE DE RUES

**ATTENDU QU'UN** budget annuel de 4 000 \$ est prévu pour le balayage des rues municipales;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a reçu deux (2) soumissions;

Entreprises	Prix taux horaire (excluant les taxes)
Les Constructions H.D.F. inc.	160 \$ / heure (minimum 3 heures)
Les Entreprises Trema	149 \$ / heure (minimum 3 heures)

#### 240318 IL EST PROPOSÉ PAR Mme Josée Lemieux

**APPUYÉE PAR M. André Laterreur**

**ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal mandate la compagnie Les entreprises Trema pour le nettoyage de rues et stationnements au montant de 149 \$ / heure (taxes en sus);



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution  
ou annotation

Conformément au règlement #0337-18 sur la gestion contractuelle portant sur le contrôle et le suivi budgétaire, il est recommandé d'attribuer le contrat à la firme Les entreprises Trema (plus bas soumissionnaire conforme);

**QUE** la dépense soit comptabilisée au poste budgétaire 02-320-00-625-00.

Résolution adoptée à l'unanimité.

### 6.8 APPROBATION DU RAPPORT DES ACTIVITÉS EN SÉCURITÉ INCENDIE DE L'ANNÉE 2023

**ATTENDU QUE** les municipalités ont transmis toutes les informations nécessaires à la rédaction du rapport annuel à la MRC de Bellechasse;

**ATTENDU QUE** la MRC de Bellechasse a produit et présenté le contenu au Conseil de la MRC;

**ATTENDU QUE** selon l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie, la MRC de Bellechasse doit transmettre dans les trois mois de leur fin d'année financière un rapport d'activité de l'exercice précédent au ministre de la Sécurité publique;

**ATTENDU QUE** chaque municipalité doit adopter le rapport annuel 2023 de la MRC de Bellechasse.

### 240319 **IL EST PROPOSÉ PAR M. Marc Martineau**

**APPUYÉ PAR M. Éric Asselin**

**ET RÉSOLU** que la Municipalité de Saint-Gervais approuve le rapport des activités en sécurité incendie de l'année 2023 et fera parvenir la présente résolution à la MRC de Bellechasse.

Résolution adoptée à l'unanimité.

### 6.9 ADJUDICATION DE CONTRAT D'ACHAT DE FEU CLIGNOTANT

**ATTENDU QUE** la Municipalité souhaite augmenter la signalisation avant l'arrivée dans la zone urbaine en direction sud par l'ajout d'un clignotant dans le but de faire réduire la vitesse aux automobilistes dès l'arrivée dans le secteur urbain;

**ATTENDU** la nécessité de procéder à l'achat de feu clignotant pour la sécurité des citoyens;

**ATTENDU QUE** l'achat de feu clignotant avec panneau solaire a été choisi;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a procédé à une demande de prix et que deux (2) soumissions ont été reçues.

Entreprises	Prix (excluant les taxes)
Trafic innovation Inc	2 400 \$
Signalisation Kalitec Inc	2 388 \$



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

### 240320 IL EST PROPOSÉ PAR M. Vincent Bilodeau

**APPUYÉ PAR M. Marc Martineau**

**ET RÉSOLU QUE** la Municipalité de Saint-Gervais octroie à la firme Signalisation Kalitec Inc au montant de 2 388 \$ (taxes en sus) l'achat d'un feu clignotant à installer sur la route 279 vers la direction sud, avant la zone urbaine.

Conformément au règlement #0337-18 sur la gestion contractuelle portant sur le contrôle et le suivi budgétaire, il est recommandé d'attribuer le contrat à la firme Signalisation Kalitec Inc. (plus bas soumissionnaire conforme);

**QUE** le poste budgétaire affecté sera le 02-355-00-645-00

Résolution adoptée à l'unanimité.

### 7. DOSSIER(S) – HYGIÈNE DU MILIEU

### 8. DOSSIERS - LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

#### 8.1 ADJUDICATION DE CONTRAT – ACHAT D'ORDINATEURS BIBLIOTHÈQUE

**ATTENDU QUE** les ordinateurs de la bibliothèque actuellement à la disposition du personnel sont désuets, démontrent de plus en plus de lenteur pendant les opérations;

**ATTENDU QUE** les responsables souhaitent offrir un service de qualité et améliorer le traitement des informations;

**ATTENDU QU'UNE** demande de prix auprès de fournisseurs a été effectuée afin de procéder au remplacement des postes informatiques;

### 240321 IL EST PROPOSÉ PAR Mme Josée Lemieux

**APPUYÉE PAR M. Vincent Bilodeau**

**ET RÉSOLU QUE** de procéder au remplacement des ordinateurs du poste d'accueil de la bibliothèque par deux nouveaux appareils disposant d'une plus grande mémoire vive, ce qui offrira plus de rapidité pour le traitement des données.

**DE** procéder à l'achat de deux ordinateurs auprès du fournisseur Arcsys afin de respecter l'achat au plus faible coût avec une configuration pouvant répondre aux besoins du service de la bibliothèque;

Conformément au règlement #0337-18 sur la gestion contractuelle portant sur le contrôle et le suivi budgétaire, il est recommandé d'attribuer le contrat à la firme Arcsys (plus bas soumissionnaire conforme);

**QUE** le coût est de 1 175 \$ taxes et installation en sus;

**QUE** cette dépense est prévue au budget d'investissements au poste budgétaire 22-701-20-722-00.

Résolution adoptée à l'unanimité.



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution  
ou annotation

### 9. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Aucune intervention.

### 10. DOSSIER(S) - URBANISME, ENVIRONNEMENT

#### 10.1 EMBAUCHE DU RESPONSABLE DE L'URBANISME ET DE L'INSPECTION MUNICIPALE

**ATTENDU** le poste vacant de responsable en urbanisme et de l'inspection municipale, la Municipalité de Saint-Gervais a confirmé sa volonté de procéder à l'embauche d'un nouvel employé-personne-ressource pour assurer le respect de l'ensemble des règlements d'urbanisme de la municipalité;

**ATTENDU QUE** les démarches de recrutement ont été effectuées conformément à la demande du conseil municipal;

**ATTENDU QUE** les candidatures reçues ont été analysées;

**ATTENDU QUE** le Comité de sélection recommande l'embauche de Monsieur William Charbonneau à titre de responsable de l'urbanisme et de l'inspection municipale;

**ATTENDU QUE** le Règlement # 361-21 sur les permis et certificats, stipule que le fonctionnaire désigné statue au nom du Conseil municipal sur toute demande de permis ou certificats et autres procédures édictées par les règlements d'urbanisme et agit à titre d'inspecteur en bâtiment;

**ATTENDU QUE** Monsieur William Charbonneau dans l'exercice de ses fonctions assistera également la directrice générale dans la gestion des projets particuliers de différents secteurs, et ce, tant au niveau de la planification que des suivis de ceux-ci.

#### **240322 IL EST PROPOSÉ PAR Mme Josée Lemieux**

**APPUYÉE PAR M. André Laterreur**

**ET RÉSOLU QUE** le Conseil municipal procède à l'embauche de monsieur William Charbonneau au poste de responsable de l'urbanisme et de l'inspection municipale de la Municipalité de Saint-Gervais à raison de 35 heures par semaine, et ce, à compter du x mars 2024;

**QUE** monsieur William Charbonneau soit nommé fonctionnaire désigné à l'article 119 de la *Loi sur l'Aménagement et de l'Urbanisme (LAU)* comme étant le responsable de la délivrance des permis, certificats et des attestations de conformité :

**QUE** monsieur William Charbonneau soit responsable de l'application des règlements d'urbanisme et municipaux de la Municipalité de Saint-Gervais pour lesquels l'officier municipal, responsable de l'urbanisme et de l'inspection municipale ou le fonctionnaire désigné est nommé;

**QUE** monsieur William Charbonneau agisse également à titre d'inspecteur en bâtiment et soit autorisé à délivrer des avis et constats d'infraction avec consentement du conseil municipal pour tous les règlements d'urbanisme et municipaux qui sont applicables par l'officier municipal, l'inspecteur, le responsable en urbanisme ou le fonctionnaire désigné;



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution  
ou annotation

**QUE** monsieur William Charbonneau aura une période de probation de six (6) mois;

**QUE** monsieur William Charbonneau soit embauché selon le salaire de l'échelon 10 de ce poste lequel fait l'objet d'une lettre d'embauche et est assujéti aux conditions prévues à la politique de conditions de travail;

**QUE** le Conseil municipal autorise la directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité ladite lettre de monsieur William Charbonneau.

Résolution adoptée à l'unanimité.

### 10.2 TRAVAUX D'ENTRETIEN – BRANCHE 13 DU COURS D'EAU LAFLAMME

**ATTENDU** qu'une demande pour des travaux d'entretien a été déposée à la MRC de Bellechasse pour rétablir le libre écoulement de la Branche 13 du cours d'eau Laflamme, située sur les lots 3 587 294 et 3 757 570 pour la municipalité de Honfleur et sur les lots 3 197 581 et 3 197 587 pour la municipalité de Saint-Gervais;

**ATTENDU** que les travaux demandés sont présents sur deux municipalités qui devront assumer les coûts reliés aux travaux mécanisés d'entretien pour chacune de leur municipalité;

**ATTENDU** que chacune des municipalités devra répartir ces coûts aux propriétaires bénéficiant des travaux selon l'entente de répartition du coût des travaux qui sera proposée par la MRC de Bellechasse et qui devra être signée;

**ATTENDU** que la municipalité de Saint-Gervais a pris connaissance de la demande d'intervention sur la Branche 13 du cours d'eau Laflamme;

**ATTENDU** que la Politique de gestion des cours d'eau de la MRC de Bellechasse exige des municipalités locales concernées par des travaux d'entretien de cours d'eau qu'une résolution recommandant les travaux soit adoptée.

### 240323 **IL EST PROPOSÉ PAR M. Marc Martineau**

**APPUYÉ PAR M. Éric Asselin**

**ET RÉSOLU QUE** la municipalité est favorable à la réalisation des travaux d'entretien du cours d'eau et qu'elle accepte d'assumer la totalité des coûts reliés à ces travaux qui seront réalisés sur son territoire conditionnellement à ce que la proposition de répartition du coût des travaux soit signée par les propriétaires concernés;

Résolution adoptée à l'unanimité.

### 10.3 MANDAT D'INGÉNIERIE POUR LE NETTOYAGE DU COURS D'EAU DONAT NADEAU

**ATTENDU QUE** les propriétaires riverains de la portion ouest du cours d'eau Donat Nadeau souhaitent procéder au nettoyage d'une section de plus ou moins 1 kilomètre pour faciliter l'écoulement de l'eau et le drainage des terres;

**ATTENDU QUE** le responsable des cours d'eau à la MRC de Bellechasse, Monsieur Francis Rioux, est allé inspecter les lieux et a confirmé la nécessité de procéder à ce nettoyage;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit donner le mandat à un ingénieur pour préparer les plans et devis pour la réalisation des travaux;



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution  
ou annotation

**ATTENDU QUE** la municipalité répartira les coûts relatifs à l'ingénierie et au nettoyage selon l'entente signée par les parties impliquées le 19 décembre 2023.

**240324 IL EST PROPOSÉ PAR Mme Josée Lemieux**

**ET APPUYÉE PAR Vincent Bilodeau**

**ET RÉSOLU DE** donner le mandat à Lemay Choinière pour réaliser les plans et devis minimums pour le nettoyage de la portion ouest du cours d'eau Donat Nadeau en tenant compte des éléments suivants :

**DE** respecter les normes du ministère de l'Environnement Développement Durable, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MEDDLCC) sur le nettoyage des cours d'eau et la protection des berges ;

**DE** s'assurer de la longueur totale à nettoyer;

**DE** prévoir le nombre et la dimension des ponceaux selon les besoins des propriétaires concernés.

Résolution adoptée à l'unanimité.

### 11. DOSSIER (S) - VARIA, AUTRE

#### CERTIFICAT DU GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Je, soussignée, Johanne Simms, directrice générale et greffière-trésorière de ladite municipalité, certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut décrites et projetées par ce conseil de la susdite municipalité.

J'ai signé à Saint-Gervais, ce 6 mars 2024

Johanne Simms  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

#### LEVÉE DE LA SÉANCE

**240325 IL EST PROPOSÉ PAR M. Vincent Bilodeau**

**ET RÉSOLU QUE** la séance soit ajournée à 21h44.

Résolution adoptée à l'unanimité.





## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution  
ou annotation

Je soussigné, maire de Saint-Gervais, donne mon assentiment sur l'ensemble des résolutions telles qu'elles sont rédigées dans le présent procès-verbal;

À l'exception de la (des) résolution(s) suivante(s) (s'il y a lieu):

**Gilles Nadeau**  
Maire

**Johanne Simms**  
Directrice générale et greffière-trésorière